

**PRESS  
RELEASE**



**COMMUNIQUE  
DE PRESSE**

No.007– janvier 30, 2023 – Accra, Ghana

## **Le Président de l'ARREC appelle à un soutien pour assurer un environnement énergétique pour le développement**

Le Président de l'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC), Ing. Kokou Laurent Tossou, a appelé les acteurs clés du secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest à apporter leur soutien pour assurer un environnement énergétique propice au développement.

Il a notamment appelé le Comité Consultatif des Régulateurs et Opérateurs de l'ARREC qui comprend les autorités nationales de régulation et les membres du Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), les organisations du secteur privé impliquées dans la production d'énergie, les investisseurs énergétiques ainsi que les partenaires techniques et financiers de la CEDEAO, entre autres.

Ingénieur Tossou a lancé cet appel en s'adressant aux participants à l'atelier annuel de planification 2023 sur le programme régional "Promotion d'un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO" (PROCEM II) le 30 janvier 2023 à Ouidah près de Cotonou au Bénin.

Il parlait de certains défis liés au lancement de la deuxième phase du marché régional de l'électricité de la CEDEAO qui a été reportée au dernier trimestre de 2023. La première phase a été lancée en juin 2018 à Cotonou, au Bénin, en tant que phase de transition destinée à durer au maximum deux ans.

Ingénieur Tossou a souligné qu'un marché de l'électricité ouvert et compétitif pour la région de la CEDEAO était possible grâce à la mobilisation des ressources de la régulation du marché de l'électricité, aux apports et aux contributions des États membres de la CEDEAO et à la participation active des investisseurs privés et des agences de développement intervenant comme acteurs techniques et financiers.

Il a réitéré l'engagement de l'ARREC dans le développement du marché régional de l'électricité et sa disponibilité à collaborer sur "des propositions constructives dans l'intérêt supérieur des peuples de la région de la CEDEAO".

---

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority  
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de  
l'Électricité de la CEDEAO**

**Energy Commission Building – Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area, PMB 76 Ministries  
Post Office, Accra, Ghana**

**Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: [info@erera.arrec.org](mailto:info@erera.arrec.org)**

Ingénieur Tossou a assuré que l'ARREC, le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA), le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC) et la Direction de l'énergie de la Commission de la CEDEAO continueront à examiner leurs actions complémentaires pour le marché de l'électricité et travailleront d'arrache-pied pour parvenir à un marché régional de l'électricité durable et efficace dans la région de la CEDEAO.

Il a remercié l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) pour sa coordination des activités de promotion d'un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO.

Le Directeur de l'Energie de la Commission de la CEDEAO, M. Bayaornibe Dabiré, le Secrétaire Général du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain, M. Apollinaire Siengui Ki, le Directeur Exécutif du Centre des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique de la CEDEAO, M. Francis Semporé, et le chef de programme de la GIZ, M. Assani-Massourou Dahouenon, ont également pris la parole à l'ouverture de la réunion de deux jours.

Dirigée par la Commission de la CEDEAO, la Promotion d'un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO (ProCEM II), qui a été commandée par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), couvre les 15 États membres de la CEDEAO et se terminera en 2024.

La promotion d'un marché de l'électricité respectueux du climat dans la région de la CEDEAO est conçue pour contribuer à assurer une meilleure intégration du marché de l'électricité, y compris la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Il est prévu qu'un marché commun de l'électricité qui permettrait une plus grande utilisation transfrontalière des énergies renouvelables améliorerait encore la qualité de l'approvisionnement énergétique, réduirait les coûts et réduirait les risques d'investissement.